

que le gouvernement, avec ces mêmes crédits, fassent les capitaux nécessaires pour le financement de ces mêmes institutions?

C'est là une grande question qu'on n'a jamais pu comprendre, qu'on n'a jamais voulu régler dans ce Parlement—ni les rouges, ni les bleus. Personne dans ce Parlement n'a voulu régler et n'a voulu tenter de régler ce problème. Il faudra que ce problème soit réglé un bon matin!

Il y a des questions à poser au sujet de toute cette confusion de la monnaie de crédit, de la finance et des actions des compagnies. Que de mystères compliqués sur les différentes sortes de réserves, à différents taux, aux bases de réserves servant de garantie à toutes sortes de réserves, à différents taux de base de réserves servant à garantir la circulation de la monnaie de comptabilité des banques à charte!

Et ce mystère doit continuer encore malgré tous les efforts tentés par quelques honnêtes députés pour obtenir des éclaircissements sur ces questions fondamentales de notre vie économique, sur notre système monétaire et financier, notre système de monnaie et de crédit; sur notre système de banque, de compagnies, de gouvernement; sur notre système de monnaie de crédit, de capital-actions et d'obligations; sur notre système de taxation, de circulation des chèques; sur notre système de revenu; sur notre système de dépense; sur notre système de profit entre les personnes, les familles et les compagnies et entre les institutions.

Tout cela serait très simple si l'on voulait s'en donner la peine, monsieur le président. Tout cela serait si vite éclairci, dès que l'on aurait décidé d'administrer le pays, d'administrer la nation, d'administrer le Canada pour sa population, qui est de 20,400,000 personnes humaines, plutôt que pour les quelques institutions ou quelques compagnies financières qui «contrôlent» toute l'économie du Canada, et ce contrôle, elles l'exercent parce qu'on leur en a donné le droit.

Nous devons donc ajouter qu'un des buts de la Banque du Canada c'est de régler la question de la monnaie, le crédit et même le capital dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation. La Banque du Canada devra voir à ce qu'il ne soit plus nécessaire, jamais, pour les provinces et les municipalités, d'aller emprunter dans les pays étrangers sous forme d'obligations, à un taux d'intérêt élevé et à long terme, pour financer nos institutions canadiennes.

La Banque du Canada, sur les garanties de nos ressources naturelles, de la main-d'œuvre canadienne, devrait pouvoir favoriser toutes les émissions de capital, sous forme d'obligations que les banques étrangères sont prêtes à émettre sur n'importe quelle garantie.

[M. Latulippe.]

Nous devrions être capables, si nous nous occupions de nos affaires, de garantir tous ces biens et tous ces services dont la population a tellement besoin, et nous pourrions, de ce côté-là, rester maîtres chez nous sans tout donner aux étrangers.

Pourquoi le Canada ne serait-il pas capable de produire ses propres capitaux, comme il est capable de produire tous ses produits réels, surtout dans tout ce qui se rapporte aux services municipaux et aux services provinciaux? La Banque du Canada devrait servir de banque émettrice de tous les capitaux nécessaires à l'administration progressive de nos municipalités, de nos provinces, de nos commissions scolaires.

• (5.30 p.m.)

Pas besoin, monsieur le président, d'aller à New York, à Paris ou ailleurs pour créer de nouvelles obligations garanties sur nos ressources et notre population capable de produire et de payer des taxes pour le remboursement et les intérêts ou frais d'administration.

Tel est donc l'objet, monsieur le président, d'une résolution que je proposerai à ce Parlement, avec l'appui d'un collègue, en temps utile. Ainsi, la Banque du Canada financera les provinces et les municipalités, et les banques à charte auront le droit et le devoir de financer les particuliers et les entreprises privées, selon la méthode actuelle.

Nous ne voulons rien enlever aux méthodes actuelles des banques à charte, mais le devoir des banques à charte actuelles, c'est de financer l'entreprise privée. Par ailleurs, il incombe à l'État, au gouvernement, bref, aux honorables députés de faire en sorte que la Banque du Canada finance les biens d'autrui. Ce faisant, nous ferions quelque chose de mieux pour la nation canadienne.

Je l'ai déjà dit, monsieur le président, et je le répète; ce n'est pas le pouvoir que nous cherchons, mais bien des réformes monétaires. On sait que ceux qui ont au moins eu l'avantage d'entrevoir ce qu'est un système de finance, ce qu'est la Banque du Canada et ce qu'elle peut faire pour le peuple et pour la nation demandent des efforts de la Banque du Canada, demandent de réformer nos lois, demandent d'apporter les amendements nécessaires pour que la Banque du Canada reprenne le «contrôle» de son argent et de son crédit et qu'elle finance, encore une fois, toutes nos institutions publiques, de même que toutes les institutions futures qui ont besoin de se développer.

Si les Canadiens sont capables de produire, le ministre des Finances, avec l'autorisation du Parlement, est certainement capable d'organiser la finance pour la production réelle du pays, voire même la production future du pays. Nous sommes certainement capables, monsieur le président, de faire dispa-